L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 NOVEMBRE 1864. | Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 11 NOVEMBRE.

On trouvera dans les colonnes de notre seconde page l'édition du soir de l'*Abeille*, la liste des lettres restant au bureau de la Poste les départs de navires et de bateaux à vapeur, ainsi que d'autres annonces, et à la troisième page quelques matières, des annonces d'encan et celles des Compagnies d'Assurance.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par S. Guinault—au coin des rues Dumaine et Bourbon, ferblanterie, verrerie, vieux fer, &c.

Par Hoffman & Marks—au No 38 rue Chartres, marchandises sèches et vêtements.

Par D. E. Morphy—sur la Levée, en face du marché aux fruits, Deuxième District, oranges.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, chapeaux et marchandises sèches.

Par Montgomery & Bro—à midi, sur la Levée, face à la rue Conti, voiles de navire.

Par S. Guinault—à son bureau d'encan, meubles.

Par J. B. Crozat—à 11 heures, rue Miro, entre Dumaine et Ste Anne, meubles et articles de charpenterie.

Nouvelles additionnelles
PAR LA VOIE DE L'OUEST.

Les renforts par 15,000 ou 20,000 hommes. — Correspondance entre Grant et Lee—Rapport sur l'attaque contre l'Albermarle.—Compte rendu de la prise du Mazeppa — Nouvelles de la Havane et du Mexique.

Nous continuons à extraire des journaux de St-Louis du 1er et du 2, et de Memphis du 5, les nouvelles qui n'ont pu entrer dans notre édition du soir.

Nouvelles du Sud.

New York, 31 octobre — Par l'arrivée de la malle de la forteresse Monroe, nous avons des avis de la Caroline du Nord jusqu'au 29 octobre. Les journaux rebelles paraissent unanimes en faveur de l'armement des noirs.

L'éditeur du *Southern Confederacy*, écrivant de Richmond à son journal, dit que la pression exercée sur le gouvernement en faveur de l'armement des noirs, a été trop forte pour qu'il pût y résister. On peut donc annoncer officiellement que des arrangements vont être pris pour armer pour la campagne du printemps 300,000 esclaves, dont les propriétaires seront indemnisés par le gouvernement. Les esclaves ainsi armés auront leur liberté et 50 acres de terre chacun, ce qui leur assure une résidence permanente dans le Sud.

New York, 31 octobre—Le Richmond Enquirer de vendredi contient la nouvelle d'une attaque faite par Mosby contre un train de wagons de l'ennemi, fortement escorté, près de Bunker Hill, attaque dans laquelle, bien qu'il n'ait pu emporter de butin, il a tué un général, et tué et capturé plusieurs ennemis. On se rappelle que le général Duffie fut capturé et envoyé vivant par un prisonnier qui s'est ensuite échappé. S'il est mort, c'est qu'il aura été assassiné. Les journaux de Richmond ont dit, il y a quelques jours, que Mosby tuerait désormais tous les prisonniers yankees qu'il ferait, en représailles du meurtre de plusieurs de ses hommes.

New York, 31 octobre. — Le 19 courant, le général Lee écrivit au général Grant pour se plaindre de ce que le général Butler avait placé des prisonniers rebelles sous le feu en représailles pour des soldats nègres faits prisonniers et que les rebelles employaient aux fortifications. Le général Lee soutenait qu'il avait toujours été reconnu que les propriétaires d'esclaves avaient droit à ces esclaves quand ils étaient repris. Ceci était admis sous la Constitution des Etats-Unis, si bien qu'après la guerre de 1812, l'Angleterre avait payé une indemnité pour les esclaves capturés; il s'en suivait que des soldats nègres prisonniers pouvaient être réclamés par leurs propriétaires, et qu'on les avait employés à travailler aux fortifications. Néanmoins, le général Lee ajoutait qu'il les avait fait retirer de la position exposée où ils étaient et envoyés à l'arrière. Le général Grant a informé, en réponse, le général Lee que ces prisonniers ayant été retirés, les prisonniers rebelles l'avaient été également. Il a dit qu'il n'avait rien à faire avec la discussion de l'esclavage, et a refusé de répondre à l'argumentation de Lee, mais il a assuré que quand il serait informé que les prisonniers fédéraux, quels qu'ils fussent, seraient mal traités, il ferait subir le même traitement à un nombre égal de prisonniers rebelles.

La capture des deux brigades.

New York, 31 octobre—Le correspondant du *Times* auprès de l'armée de Butler explique comment deux de nos brigades sont tombées dans un piège rebelle.

Jeudi dernier, quand le général Weitzel atteignit la route de Williamsburg, il trouva un grand espace ouvert et des redoutes non reliées des deux côtés de la grande route. La place lui sembla favorable pour une démonstration, et les travaux parurent faiblement défendus, l'ennemi n'employant qu'un canon dans la redoute à la droite de la route.

Le général Weitzel jugea opportun de tenter la capture de ces ouvrages, et il envoya à l'assaut les brigades Cullom et Fairchild. Les troupes avancèrent bravement jusqu'à quelques centaines de yardes des travaux placés à droite de la route, quand tout à coup les autres ouvrages ouvrirent un feu croisé très meurtrier à mitraille et à balles, et nos troupes se trouvèrent prises dans une trappe avec peu de chances de s'en échapper. La majeure partie des deux brigades fut faite prisonnière.

Washington, 1 novembre—Un jeune homme qui était attaché au télégraphe rebelle vient d'arriver de Richmond; il dit que depuis un mois Lee a été renforcé de 15,000 à 20,000 hommes.

La conscription est vigoureusement mise en vigueur.

Washington, 31 octobre—Les transports sur le Potomac ayant reçu des coups de feu, on a envoyé dans le voisinage de Wycomico Inlet une expédition qui a débarqué et brûlé les résidences de ceux qu'on soupçonne de donner asile aux guérillas.

New York, 31 octobre—Un navire qui vient d'arriver dit avoir parlé jeudi dernier à la canonnière *Acacia*, qui était à la recherche du corsaire *Tallahassee*.

Un autre navire rapporte que la canonnière fédérale *Ticonderoga* a visité l'île anglaise de Grenade, dans les Antilles, le 22 octobre pour y faire du charbon, mais que les autorités n'ont pas voulu lui permettre de s'approvisionner et lui ont ordonné de quitter le port.

New York, 31 octobre—Le général de brigade T. E. G. Ransom, qui commandait le 17e corps dans l'armée de Sherman, est mort à Rome, Georgie, de la dysenterie.

Harrisburg, 31 octobre — Le vote officiel des soldats de la Pennsylvanie est comme suit: républicains 17,393; démocrates 5,920; majorité pour les républicains 12,656.

New York, 2 novembre—Le *Wilmington Journal* du 28 dit que l'on fait de grands préparatifs pour la défense de cette place.

Le *Charleston Mercury* du 22 dit qu'il y a dans le voisinage de cette ville un mouvement sur pied pour enlever Atlanta à Sherman, et il laisse entendre que ce sera fait par une colonne de 8,000 à 10,000 hommes.

Le vote de la Pennsylvanie.

Harrisburg, 2 novembre—On a reçu au bureau du secrétaire de l'Etat les retours officiels de 41 comtés, en voici le total, y compris le vote des soldats: républicains noirs 196,737, démocrates 176,698, majorité 14,039.

Attaque contre les côtes du Nord.

Boston, 2 novembre—Des dépêches d'Augusta, Maine, disent qu'une tentative a été faite lundi soir pour surprendre la batterie d'eau à Castine par une bande venue du côté de la terre. On a tiré sur la sentinelle, et d'autres soldats de la garnison ont failli être atteints. Les assaillants se sont échappés en bateaux.

On suppose que l'objet de l'attaque était la capture du cotre des Etats Unis qui était dans la rade.

Buffalo, 2 novembre—Le maire a reçu la dépêche suivante:

Washington, 2 novembre—Le gouvernement a reçu des provinces anglaises l'information qu'il y a sur pied une conspiration pour incendier les principales villes des Etats du Nord le jour de l'élection présidentielle. Mon devoir est de vous communiquer l'information.

W. H. SEWARD.

New York, 2 novembre—Le steamer *Persia* est arrivé d'Europe.

Le gouverneur Seymour a lancé une proclamation au sujet du maintien de l'ordre pendant les élections.

Cairo, 2 novembre—Les derniers avis du Tennessee disent qu'il est très probable que Johnsonville a été prise par les Rebelles sous Buford. Nous avions une faible garnison sur ce point, mais un matériel de guerre considérable et des articles d'approvisionnement en abondance.

Le 28, une force de 300 hommes, du 7e de l'Indiana, traversa la rivière pour disperser les guérillas qui devenaient très incommodes et audacieux. Cette force s'était portée à quelque distance dans la direction de Marion, lorsqu'elle rencontra les piquets rebelles. Elle les chargea, les mit en fuite et les poursuivit sans relâche jusqu'au-delà de Marion où les Rebelles paraissaient être en nombre et où ils firent une halte. Une légère escarmouche eut lieu et deux Fédéraux furent tués. Nos hommes alors commencèrent à se retirer, serrés de près par les Rebelles, qui les poursuivirent jusques dans le voisinage de Memphis, après avoir fait plusieurs hardies tentatives pour les prendre. Une canonnière tira sur les Rebelles et les arrêta, donnant ainsi à nos hommes un moyen d'échapper. La perte de l'ennemi n'est pas connue.

Nous tenons de quelques voyageurs arrivés de Duvall Bluff qu'un détachement du 4e de cavalerie du Missouri et une portion de quelques régiments du Kansas, au nombre de 500 hommes, envoyés de Little Rock, il y a quelques jours, ont rencontré les piquets d'une force considérable de Chasseurs du Texas, à Camden. Une pointe fut faite sur la ville et après un combat d'une heure, les rebelles furent chassés, laissant en nos mains leur équipage de camp, nombre de petites armes et de chevaux, sans compter leurs tués et leurs blessés. Le nombre des blessés et des prisonniers n'est pas connu. Nous avons perdu 15 hommes.

White River est très basse. Il y a seulement trois pieds et demi d'eau dans le chenal, et on s'attend à une nouvelle baisse.

NOUVELLES DE FORREST.

Capture d'un steamer.

Le Paducah *Federal Union* donne les détails de la capture sur la rivière Tennessee du steamer *Mazeppa* par les hommes de Buford. Le bateau a été pris, pillé et brûlé à Fort Hickman. Les rebelles tirèrent dessus jusqu'à ce qu'il fût abandonné avec la barque qu'il avait à sa remorque sur la rive du Kentucky. Alors ils traversèrent la rivière et prirent possession du *Mazeppa*.

Sa cargaison consistait en 1,000 balles de farine, 2 tonnes de cuisine, 50 balles de foin et quantité de biscuits.

Sur la barque il y avait plusieurs ballots de couvertures, 300 caisses de bottes, 200 caisses d'habits, 1,000 sacs de grains, du biscuit et plusieurs ballots d'articles du gouvernement.

Le *Mazeppa* était un nouveau bateau. La barque valait 40 mille piastres et ce qui appartenait au gouvernement valait 200 mille piastres. Les officiers et les hommes du *Mazeppa* sont arrivés à Pine Bluff en sûreté. Le steamer *Anna* a été attaqué par une batterie masquée de trois pièces, mais il a échappé.

Vendredi, les généraux Buford, Chalmers et Lyon ont eu une conférence à Paris, Tennessee, et samedi tous les hommes de Forrest qui avaient été en congé ou qui s'étaient écartés dans la campagne, ont reçu ordre de se rendre à Jackson. Buford a sous son commandement immédiat huit régiments, trois bataillons et une batterie de Dahlgren, prise à notre armée à Chickamauga.

On connaît moins bien les forces de Chalmers. Toutes les villes sur la ligne du Tennessee, à l'ouest de la rivière, sont remplies de soldats rebelles. Paris, Dresden, Lexington, McLemoresville et Humboldt sont occupées.

Marchés du 2.

New York, 2 novembre—L'or a éprouvé une forte baisse sans qu'on signale d'autre raison que l'influence ordinaire de la rue.

L'or a ouvert à 246 et fermé à 219 3/4. Les taux du change sont nominaux.

New York, 2 novembre — L'or à quatre heures et demie a fermé à 234 3/4, et en baisse.

3 novembre — On cote l'or est à 229 1/2 et ferme.

New York, 2 novembre P. M.—Le coton est lourd à 1 28.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

New-York, 2 novembre—Par le steamer *Eagle*, nous avons des dates de la Havane jusqu'au 29, de la ville de Mexico jusqu'au 14 et de la Vera Cruz jusqu'au 23.

La nouvelle de l'occupation de Matamoros par Mejia est confirmée ainsi que l'adhésion de la ville à l'empire.

Un terrible tremblement de terre qui a eu lieu le 3, a détruit une église et la salle de la Cour ecclésiastique à Laxcoala, et a endommagé d'autres bâtisses. La commotion s'est fait sentir aussi près de San Nicolas Kobogo et en d'autres lieux.

Une trombe a crevé sur la ville de Monte Alto, et a inondé les rues en y causant beaucoup de dommages.

L'*Estafette* dit que quelque 40 personnes ont été arrêtées à Mexico pour cause de conspiration.

On dit que Doge Alvarez, de l'Etat de Guerrero, est sur le point de faire sa soumission à Maximilien, et aussi que Juarez s'est rendu à Chihuahua par le désert de San Carlos.

La fièvre jaune sévit encore à Galveston et à Houston. Parmi les victimes, on cite le général J. M. H. House, le Dr Sims, qui venait d'arriver de Mobile, et le Rév. J. M. Gorbora.

On rapporte que le capitaine Semmes est arrivé à la Havane, sous le nom de Smith, par le paquebot anglais le *Moicut*.

DETAILS RELATIFS AU BELIER ALBERMARLE.

Washington, 2 novembre—L'amiral Porter a communiqué au secrétaire de la marine le rapport suivant du lieutenant Cushing:

Albermarle Sound, 30 octobre.—Monsieur, j'ai à vous annoncer que le bélier rebelle est au fond de la rivière Roanoke. Dans la nuit du 27 ayant préparé une chaloupe à vapeur, je me dirigeai vers Plymouth avec 13 officiers et hommes dont quelques uns étaient venus comme volontaires. La distance de l'embouchure de la rivière au bélier était de huit milles; le cours d'eau ayant une largeur de 200 yardes en moyenne, était bordé de piquets ennemis à un mille au-dessous de Southfield. Nous avions appris qu'un canon était monté dans cet endroit pour commander le coude. Je pris en conséquence à la remorque un des cutters du Shamrock, et je donnai ordre d'aborder le canon en avant si nous étions hélés. Nous réussîmes à passer les piquets, et même Southfield, sans être découverts. Nous n'avons été hélés que par les vigies du bélier même.

Le cutter fut alors détaché et envoyé à un mille plus bas et nous nous avançâmes à pleine vapeur sur l'ennemi. Les rebelles commencèrent à tirer, tout en nous hélant de nouveau, et ils parurent être dans une grande confusion. La lueur d'un feu sur la côte nous montra le bélier gagnant rapidement un wharf, sous la protection d'un entourage de bois à 30 pieds de sa membrure.

Nous passâmes très près et nous fîmes complètement le tour du bélier de manière à le frapper dans un bon endroit. Dans l'intervalle le feu de l'ennemi fut terrible, mais la courte distance apparemment l'empêchait de tirer juste.

Le maître-payeur Swan de l'*Otsego* fut blessé et combien d'autres l'ont été, c'est ce que j'ignore. Les balles ont percé mes habits et elles pleuvaient sur nous. En un moment, nous atteignîmes les bois d'entourage et nous nous y enfonçâmes même de quelques pieds.

La bombe-torpille fut alors mise à l'eau et nous pûmes la faire plonger sous le bélier. Quand elle fit explosion, les boulets de l'*Albermarle* traversaient ma chaloupe, et une profonde masse d'eau soulevée par la torpille, la remplit et la mit complètement hors de service.

L'ennemi continua à faire feu d'une distance de 15 pieds et nous somma de nous rendre, ce que je refusai deux fois de faire, ordonnant aux hommes de se sauver, et alors me débarrassant de mes habits et de mes souliers, je m'élançai à l'eau et nageai avec d'autres dans le milieu du courant, où les projectiles des rebelles ne nous atteignirent pas. La plupart de nos hommes furent pris, quelques uns furent noyés, et un seul parvint à s'échapper avec moi.

Complètement épuisé, il tâcha de gagner la côte, dans une autre direction, mais il était trop faible pour se tenir debout et il retomba sur lui-même. Quant à moi, je pus ramper dans un marais près du fort. Pendant que je m'y trouvais les officiers de l'*Albermarle* passèrent et d'après leur conversation que je pus entendre je jugeai que le navire était détruit. Après avoir marché quelques heures dans le marais, je me trouvai en dessous de la ville, et alors j'envoyai un nègre pour avoir des informations, et je trouvai l'*Albermarle* était véritablement détruit.

Par un autre marais j'arrivai à un bayou où je capturai un skiff appartenant aux piquets de l'ennemi, et par ce moyen, j'arrivai la nuit suivante à Valley City. Le bélier est maintenant complètement submergé dans la rivière et obstruera le passage de nos navires.

Je suis respectueusement,

W. B. CUSHING, Lieut.

LEGISLATURE.

10 novembre.

SENAT—Le comité sur les Impressions rapporte un bill qui détermine les devoirs et fixe la rémunération de l'imprimeur d'Etat. Le bill porte que l'imprimeur sera nommé pour 2 ans et qu'il donnera un cautionnement de $10,000—Mis à l'ordre du jour de mercredi prochain.

Le bill relatif aux gens de couleur subit sa première lecture, est envoyé à l'impression et mis à l'ordre du jour de lundi prochain.

Le bill de secours pour l'Asyles des sourds et muets et des aveugles est amendé en ce qui concerne l'allocation de $15,000, réduite actuellement à $10,000, par la raison de la diminution du nombre des infirmes depuis la guerre.

Un bill relatif à l'adoption des enfants passe à sa troisième lecture.

CHAMBRE—Est adoptée une résolution autorisant la publication du journal de la Chambre dans le journal officiel en agate solide.

Est déposée sur la table une résolution nommant un comité spécial de cinq membres, pour conférer avec le général Canby, relativement à la milice.

La Chambre reprend la discussion du bill sur la milice et s'ajourne après l'avoir amendé et en avoir ordonné une nouvelle copie pour la troisième lecture.

CHRONIQUE LOCALE.

ACCIDENT.—Jno. Carter est tombé de sa charrette, hier matin, dans la rue des Remparts, près la rue St-Louis et s'est cassé la jambe droite. Il est à l'Hôpital de Charité.

CONGESTION CÉRÉBRALE. — Jno. Connors, cabman, a été trouvé mort sur le siège de son véhicule, hier matin, à trois heures, dans la rue du Canal. Il avait quarante-deux ans et demeurait au No. 277 de la rue Poydras.

Le Coroner a pratiqué la levée du corps.—Verdict, congestion cérébrale.

ENTRE FEMMES. — Bridget Burke et Kate Domingo se sont prises de querelle, hier, dans la rue Poydras et se sont frappées. Kate a reçu plusieurs coups de couteau; Bridget est dans un des cachots du Premier District.

DEVANT LA PREMIÈRE COUR — Le Recorder Vennard a envoyé Jeff, homme de couleur, devant la Première Cour de District.

Jeff avait volé quatre-vingt piastres au colonel Cornelius et en avait donné soixante-dix à Mme Keefe. La police a trouvé toute la somme.

PREMIÈRE COUR—Rose Constant, femme de couleur, a été déclarée coupable de vol d'une montre.

David White, homme de couleur a été déclaré coupable d'avoir volé, à la porte du magasin de MM. Wood, Withers & Co, un baril de whisky évalué à $150 et qu'on a découvert au coin des rues Thalie et Bacchus.

CONDAMNATION—Un individu qui avait reçu des vêtements de soldats et d'autres articles appartenant au gouvernement, a été condamné à trois mois de détention au Workhouse.

FEUILLETON.

LES MILLIONS DU COUSIN GASPARD.

Scènes du cap de Bonne-Espérance,
PAR ALFRED DE BREHAT.

IV.—Suite.

—Je suis tombée toute seule, répétait la pauvre Cécile, plus désolée de la colère de son cousin que de sa propre mésaventure.

Emma ne disait rien, mais elle regardait maître Frédéric d'un petit air furibond qui donnait la plus drôle de mine du monde à sa mignonne figure.

—Qu'y a-t-il donc! demanda Clémence.

—Ce qu'il y a? répondit en courant à Frédéric Geneviève, qui détestait Mme Bartelle et ses filles, il y a que ton fils vient de recevoir un coup de cette méchante petite Emma. Viens, mon pauvre ange, continua-t-elle en embrassant le gamin, qui se débattait comme un beau diable pour se débarrasser de ses caresses.

—Vous m'ennuyez! s'écria-t-il à la fin, puisque je vous dis que je n'ai pas de mal.

—Cet enfant est rempli de générosité, reprit Geneviève, qui regagna son fauteuil en rétablissant l'économie de sa toilette, que les bourrades du petit garçon avaient singulièrement compromise. Il dit cela pour ne pas faire gronder cette petite peste d'Emma.

—D'abord, je ne suis pas une *petite peste!* s'écria Emma indignée; mais chaque fois que Frédéric frappera ma sœur, je le lui rendrai!

Mme Bartelle imposa silence à la petite rebelle et rétablit bientôt la paix entre les parties belligérantes.

Ce qui peint bien la nature humaine, c'est que Frédéric, promptement réconcilié avec Emma, bouda longtemps la pauvre Cécile, qui cherchait vainement à obtenir son pardon à force de prévenances.

Afin d'expliquer la partialité avec laquelle Geneviève était intervenue dans cette querelle d'enfants, nous devons dire qu'elle détestait Mme Bartelle. Elle avait pour cela deux motifs. D'abord M. Morany laissait percer une certaine prédilection pour Juliette. Puis Clémence, de son côté, emmenait quelquefois Mme Bartelle au théâtre ou bien au bois de Boulogne.

Or, chaque politesse faite à Juliette semblait à la veuve un vol commis à son préjudice; aussi ne manquait-elle jamais de faire son possible pour envenimer les petites rivalités qui s'élevaient quelquefois entre les deux jeunes femmes; mais la douceur de Mme Bartelle déjouait presque toujours les manœuvres de Geneviève.

Mme Bartelle avait à peine repris sa place que M. Morany sortit de la maison et vint s'asseoir à côté d'elle. Comme Geneviève entamait une série de récriminations contre la petite Emma, M. Morany déclara qu'il avait vu la bataille de sa fenêtre et que Frédéric était complètement dans son tort.

Tandis que Mme Bartelle le remerciait par un regard reconnaissant d'avoir pris la défense de sa fille, Geneviève lança furtivement à Clémence un coup d'œil qui signifiait fort clairement:

—Vous voyez comme il donne toujours raison à Juliette!

Au même instant les enfants poussèrent des cris de joie et s'élancèrent à toutes jambes vers le fond du jardin.

—Il n'est pas besoin de demander qui nous arrive, dit Geneviève en regardant à la dérobée M. Morany, qui s'était levé, et dont le sourcil froncé trahissait la mauvaise humeur; ce doit être M. Valentin Mazeran.

—Certainement, dit M. Morany les yeux fixés sur Juliette. Je ne sais en vérité d'où vient la passion des enfants pour ce jeune homme.

—Mon Dieu, dit Juliette, cela tient probablement à ce que Valentin est aussi enfant qu'eux. Tenez, le voyez vous?

Et la jeune femme leur montrait en riant un grand jeune homme d'une trentaine d'années, qui s'avançait gravement portant une petite fille sur chaque bras, tandis que Frédéric, grimpé sur son dos, faisait retentir le jardin de ses rires et de ses cris de joie.

—Première représentation de l'Hercule aux enfants, dit Valentin en déposant à terre son triple fardeau.

Il échangea une poignée de main avec ses deux cousines Clémence et Juliette, et s'inclina devant Mme Vincent Martigné, qui l'examinait avec la même bienveillance qu'un dogue à l'attache regarde un homme mal vêtu. M. Morany et Valentin se saluèrent avec une politesse cérémonieuse, sous laquelle perçait une aversion réciproque. Tandis que M. Mazeran s'asseyait entre les deux jeunes femmes, le créole prétexta une lettre à écrire et se retira dans sa chambre. Il appela aussitôt Abdul Sheranie, un de ses domestiques indous, lui remit une lettre et lui parla en indoustani avec beaucoup de vivacité. Il paraît qu'il s'agissait d'une course pressée, car le kansamah courut prendre une voiture de remise à la station voisine, et le cheval partit avec une vitesse que la promesse d'un splendide pourboire pouvait seule inspirer.

V.

Clémence Martigné était une jeune femme de vingt-sept ans, un peu forte, à la figure mobile, aux yeux langoureux, au sourire séduisant. Sa beauté, alors dans tout son éclat, frappait tellement au premier abord qu'on était étonné de remarquer plus tard, en examinant chaque trait séparément, qu'elle avait le nez assez gros, la bouche grande, et les attaches du col et du menton un peu empâtées. Sa femme de chambre devait certainement passer plus d'une heure, chaque matin, à disposer ses magnifiques cheveux bruns, ainsi qu'à tracer l'imperceptible ligne noire qui bordait les paupières et faisait encore ressortir l'éclat de ses beaux yeux.

Malgré la beauté de Clémence et le malin plaisir qu'elle éprouvait à grouper autour d'elle tous les hommes d'un salon, les autres femmes ne trouvaient rien de grave à dire contre Mme Martigné. Parmi tous ses adorateurs, on ne comptait que des martyrs. Dès qu'elle avait enchaîné un nouveau captif à son char, Clémence n'y faisait plus attention que pour resserrer de temps en temps les nœuds qui auraient pu se relâcher par suite d'une trop longue inattention. Elle était d'ailleurs si occupée de plaire à tout le monde, qu'elle n'avait pas eu le temps d'aimer quelqu'un.

Etaler la toilette la plus éblouissante, voir les hommes les plus distingués d'un salon se réunir autour d'elle et les meilleurs danseurs se disputer sa main; écraser enfin les autres femmes de sa supériorité, il n'en fallait pas davantage pour le bonheur de Clémence. Cela ne l'empêchait pas d'être fort sentimentale en paroles et de lever au ciel ses yeux bleus en parlant d'amour, de tristesse, d'isolement, de sympathie, etc.

Mme Bartelle faisait un contraste complet avec sa cousine. Juliette était jolie cependant, plus jolie même que Clémence, mais sa beauté n'avait rien qui attirât le regard. Dans la figure de Clémence, l'imperfection même de certains traits faisait ressortir la beauté exceptionnelle des autres. Chez Juliette, au contraire, régnait une telle harmonie que rien ne frappait les yeux. Elle était d'une taille moyenne, plus souple, plus gracieuse et plus mince en réalité que celle de Clémence, parce que Juliette ne se serrait pas comme Mme Martigné, dont le corset était un véritable étau. Juliette portant presque toujours des robes montantes, personne ne savait qu'elle eût un bras aussi beau et un corsage, moins opulent, peut être, mais plus gracieux encore que celui de Clémence. Ses cheveux châtains descendaient fort bas sur la nuque, et leur nuance, de plus en plus claire, finissait par se confondre avec le blanc moiré des épaules, comme l'or vierge d'une parure vénitienne avec les perles qu'il enchâsse.

Lorsqu'elle parlait ou quand elle écoutait, son regard calme et pur avait une telle limpidité, que bien des gens lui reprochaient de manquer d'expression; mais à la moindre émotion, les petites fibrilles orangées qui diapraient le bleu de sa prunelle semblaient lancer des étincelles et des rayons de lumière pareils à ceux qui jaillissent d'un diamant. Sa démarche avait un charme indéfinissable qui tenait à l'harmonie parfaite et à la liberté de ses mouvements.

Je me rappelle l'avoir vue marcher un jour sur le trottoir, à une dizaine de pas devant moi. Il y avait un peu de boue; aussi avait elle relevé sa robe au moyen des lacets dont les femmes se servent pour cela. On voyait ses chevilles mignonnes et ses petits pieds chaussés de bottines en cuir. Elle marchait sans secousse comme sans nonchalance, d'un pas calme, égal et souple, plus rapide qu'on ne l'eût supposé en la regardant. Elle s'avançait en droite ligne, ne cherchant ni ne fuyant les regards, comme une personne sûre d'elle-même et à laquelle la pensée ne pouvait même pas venir qu'on songeât à la suivre.

Il y avait dans la démarche, dans la tenue, dans l'ensemble de cette femme un mélange de naturel, de distinction, de jeunesse, de douceur et de modestie, un je ne sais quoi, enfin, qui me frappa. Je pressai le pas pour voir sa figure. Après l'avoir dépassée, je me retournai pour la regarder. Elle ne détourna pas la tête et rien ne bougea dans sa physionomie; mais je vous avoue que ce fut moi qui baissai involontairement les yeux devant ce regard pur, calme et limpide comme celui d'un enfant.

Bien que mariée fort jeune à un homme bien plus âgé qu'elle, pas méchant au fond, mais brusque et avare, qui, tout en l'aimant à sa manière, ne l'avait pas rendue fort heureuse, Juliette avait conservé son caractère enjoué. Lorsqu'un sourire faisait briller l'émail éblouissant de ses dents mignonnes et scintiller le brun fauve de ses yeux, trop souvent assombris par de tristes préoccupations, Mme Bartelle semblait tout à coup rajeunir de dix ans.

Son cousin Valentin Mazeran prétendait qu'elle était si économe qu'elle mettait sa jeunesse en réserve et qu'elle ne la dépensait que par petites bouffées, afin de l'ajouter plus tard à la dot de ses filles.

Juliette avait reçu une éducation tout aussi brillante que celle de Clémence, et en avait beaucoup mieux profité. Douée de plus d'esprit naturel que Mme Martigné, elle avait lu davantage et surtout plus étudié, plus réfléchi. Chacun cependant vantait l'esprit et la conversation de Clémence, tandis que c'était presque d'un air de condescendance qu'on disait à ceux qui parlaient de Juliette:

—Oui, oui, Mme Bartelle ne manque pas d'esprit non plus.

Il est vrai que Clémence se donnait beaucoup plus de peine pour plaire que sa cousine. Dans le monde, elle *travaillait* sa conversation comme sa toilette. En revanche, dans son intérieur, et lorsqu'elle n'avait personne qu'elle désirât charmer, elle était distraite, ennuyée, et souvent maussade. Juliette, au contraire, se montrait toujours la même, et c'était elle qui apportait un peu de gaîté aux repas de la famille.

Le père de M. Valentin Mazeran était à la fois parent de Mme de Vergoville, mère de Clémence, et de Mme Ferdinand Martigné, mère de Juliette. Valentin se trouvait donc le cousin des deux jeunes femmes, bien qu'il n'eût aucune relation de parenté avec les autres membres de la famille Martigné.

Il est si bien convenu qu'un héros de roman doit réunir toutes les qualités physiques et morales, que nous sommes fort embarrassé pour avouer que Valentin ne pouvait rivaliser ni avec l'Adonis ni avec l'Antinoüs. Sa figure n'avait rien de remarquable que son expression de franchise et d'esprit, et de beaux yeux, brillans, hardis, et quelque peu sarcastiques. Il portait toute sa barbe, qui était fort belle, et sur laquelle il passait souvent la main, par un geste machinal dépourvu de toute intention de coquetterie. Grâce aux exercices du corps, tels que la gymnastique, l'escrime et l'équitation, auxquels il se livrait continuellement, ainsi qu'à l'existence un peu échevelée qu'il menait, il était maigre et nerveux comme un cheval à l'entraînement.

Après avoir employé sept ans à faire son droit, il occupait la haute position d'avocat sans clients. Il est vrai qu'il ne songeait guère à les chercher. Orphelin de bonne heure, il vivait sur les débris de son héritage, dont il avait dévoré les neuf dixièmes au moins et qui devait être bien près de sa fin.

Cela ne paraissait pas le tourmenter beaucoup. Il montrait sur ce point, comme sur bien d'autres, une insouciance incroyable.

Toujours gai, en apparence du moins, hardi, effronté, railleur, plein de verve et d'humour, arbitre des défis, laissant quelquefois protester un billet, et pourtant ne manquant jamais à sa parole, ayant le mensonge et l'hypocrisie en horreur, il exagérait ses défauts et mettait autant de soin à cacher ses bonnes qualités que les autres à les faire valoir. Ceux qui le connaissaient intimement assuraient qu'il était beaucoup moins écervelé et moins mauvais sujet qu'il n'en avait l'air. Ils assuraient que, sous ces apparences de gaîté, Valentin cachait un chagrin secret, qui avait été la véritable cause des folies qu'il avait commises.

En dépit des prétentions qu'il affectait souvent au scepticisme et à l'indifférence, il avait la réputation de ne savoir chérir ni détester à demi. Il apportait, du reste, à toutes ses actions une singulière franchise que ses ennemis taxaient quelquefois d'effronterie et qui le servait mieux qu'on ne l'aurait supposé. Il parlait si gaîment de ses dettes et racontait avec tant de verve et de franchise ses embarras, que ses créanciers attendris, au lieu de le gronder, ne songeaient plus qu'à rire avec lui de ses mésaventures ou des tours qu'il avait joués à ses créanciers.

Dès que Valentin Mazeran se fut assis entre Juliette et Clémence, Emma resta longtemps à cheval sur un de ses genoux. Cécile, toujours moins vive que sa sœur, allait en faire autant lorsque Frédéric la repoussa et s'installa vis-à-vis d'Emma.

La pauvre Cécile n'osa réclamer que par une petite moue de tristesse, mais sa sœur protesta pour elle.

—Cécile y était avant toi, dit-elle au petit garçon.

—Tant pis, répondit Frédéric, j'y suis et j'y reste.

—Non pas, mon gaillard, lui dit Valentin; il y a trois motifs pour que tu cèdes la place à ta cousine. D'abord, elle était la première; secondement, c'est une femme; troisièmement, elle est plus jeune et plus faible que toi. Tu ne veux pas descendre? reprit Valentin; une fois, deux fois, trois fois!

Il allongea brusquement la jambe et transforma le coursier de Frédéric en un plan incliné le long duquel dégringola le petit garçon.

Frédéric se releva furieux des éclats de rire de ses cousines.

Tout en riant de ce rire forcé particulier aux enfants, qui est le voisin des larmes, il essaya d'arracher Cécile à la position qu'elle occupait.

—Laisse donc ta cousine, lui dit Valentin; tu sais bien que tu ne gagneras rien à t'entêter avec moi.

—Viens ici, mon pauvre chéri, s'écria Mme Vincent Martigné, il te ferait mal.

—Puisque ton cousin est si peu complaisant, viens jouer avec moi, dit Clémence en jetant un regard mécontent à Valentin.

(A continuer.)

Décédé hier, à 5 heures et demie de l'après-midi, à l'âge de 47 ans, PAUL VOGUET, natif d'Albertville, département de la Haute-Savoie, France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de M. Million, sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à quatre heures. Le convoi partira de l'angle des rues St-Louis et Bassin.

On achète
AU PLUS HAUT PRIX
L'OR, L'ARGENT,
ET
Tous les Billets
QUI NE PASSENT PLUS,
ET
LES BILLETS DÉCHIRÉS,
15 RUE ST. CHARLES 15
vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 8 heures du soir. 3 oct—2m

Avis aux Contribuables des Paroisses d'Orléans et de Jefferson.

TAXE SPÉCIALE DE REVENU.

Bureau du Percepteur du Revenu Intérieur des Etats-Unis. District de la Louisiane, *Nouvelle-Orléans, 9 novembre 1864.*

CONFORMÉMENT à une résolution conjointe du Congrès, laquelle est intitulée "Résolution conjointe imposant une taxe spéciale de revenu", et a été approuvée le 4 juillet 1864, avis est donné à toutes et personnes sujettes à payer une taxe ou un impôt sous l'empire de ladite résolution et demeurant dans le district de perception de l'Etat de la Louisiane compris dans les paroisses d'Orléans et de Jefferson, que le percepteur dudit district a reçu la liste de perceptions de l'assesseur pour lesdites paroisses, conformément à ladite résolution; que les impôts ou taxes ainsi assessées par ledit assesseur sont dûs et doivent être payés; que ledit percepteur s'occupera de la perception de ce qui a été assessé à la Nouvelle-Orléans, à son bureau, à la DOUANE, Nlle Orléans, du 19 au 26 novembre courant; que son député s'occupera de la perception de ce qui a été assessé dans la partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve, à la MAISON DE COUR, à ALGER, le 25 et le 26 novembre courant, le 2 et 3 décembre prochain; que son député s'occupera de la perception de ce qui a été assessé dans la paroisse de Jefferson, à l'HOTEL DE VILLE, à JEFFERSON CITY, le 21, 22, 23, 24, 25 et 26 novembre courant; que les personnes qui négligeront de payer lesdits droits ou taxes audit percepteur ou à son député, dans le temps spécifié ci-dessus, pour les parties désignées desdites paroisses, seront sujettes à payer DIX POUR CENT DE PLUS sur le montant desdits droits et taxes. Heures de bureau, à la Nouvelle-Orléans, de 9 à 3 heures, à Alger et à Jefferson City, de 9 à 2 heures. La monnaie des Etats Unis et des banques nationales est seule reçue en paiement des taxes.

WM. R. WHITAKER, percepteur. 11nov—suivant

Avis aux contribuables de l'Etat.

TOUTES les personnes qui doivent des taxes à l'Etat de la Louisiane, dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur les tableaux de 1861, 1862 et 1863, sont averties que ce mois est le dernier qui leur sera accordé pour payer lesdites taxes sans de forts frais.

V. GEKODIAS, Percepteur des taxes d'Etat, 2me District, ville de la Nlle Orléans. 11 nov—10t

Ouvriers-Tailleurs.

ON demande à VICKSBURG, Mississippi, quatre ouvriers tailleurs d'habits pour grandes pièces, plus trois pour pantalons et un pour gilets dont les prix seront payés (suivant): grandes pièces $9 00, $12 00 et paletots courts $7; pantalons $3 50 et $3 50; gilets $2 75, $3 00 et $3 50. JOSEPH LEROY, Vicksburg, Miss. 11nov—1m

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 10 novembre.

Une grande effervescence a régné dans les cercles financiers, aujourd'hui, jour de la clôture de la semaine commerciale. Cette effervescence a été causée par les avis reçus de New York, mais il n'y a eu de mouvement dans aucune des branches de commerce excepté dans le coton qui a été plus recherché et a rapporté 5 cents par livre de plus—Les nouvelles monétaires sont confuses et contradictoires. Le lundi, 31 octobre, l'or a ouvert à 220 et fermé à 230½; mardi, 1er novembre, il a ouvert à 250, est monté à 241¾, est tombé à 231¾, est monté à 236¾ et a fermé, le soir, à 245; le 4, il a ouvert à 245 et fermé à 2.3¾ d'après un rapport, il a ouvert à 262 et fermé à [illegible] d'après un autre rapport; un troisième rapport dit qu'il était, à quatre heures, à 244½, et a fermé, le soir, à 240¾. Enfin, d'après une autre dépêche qui donnait des nouvelles du marché du 3 l'or serait monté à 246 et aurait fermé à 219½. On a cru généralement, dans les cercles financiers, que cette dépêche se rapportait au marché du 2, mais les journaux de St. Louis du 3 ayant été reçus à Cairo où le bateau n'est arrivé, il se peut que des dépêches du 3 aient donné le marché de New York du 3. Ces avis ont amené ici une forte hausse dans l'or et dans le change, à 261 contre 250 hier. Nos cours sont basés sur ce qu'il rapportait à la sous-trésorerie pour expédition. L'argent vaut maintenant 220 à 225 les demi piastres américaines; les ventes ont lieu, depuis un ou deux jours, à 210 à 215 et les détenteurs en ont exigé 218. Les piastres mexicaines sont au taux le plus élevé de l'or.

Les nouvelles ont bouleversé le change étranger. Les banques et les détenteurs haussent leurs cours de beaucoup ou se retirent entièrement du marché. Quelques ventes de sterling ont eu lieu à 261¾, les traites portion libres Matamoros, et 255 celles des banques, seconde main. Les traites particulières sont nominales à 246 à 255, et celles des banquiers à 250 à 260. Une des banques a vendu, de bonne heure, un peu de change sur France à 2 25, elle n'aurait pas accepté ce taux plus tard.

Le mouvement a été ardent dans le change américain aux cours antérieurs. Les spéculateurs [illegible] de change à vue sur New York à ¾ de prime, $20,000 à jour de vue au même taux, du change à dix jours à ½ et ¼, et $20,000 à dix jours, en deux traites au pair à ¼ d'escompte.—Les banques ont continué à tirer sur New York à ⅛ de prime, taux des courtiers. Les transactions d'hier comprennent $3,000 de change à vue sur New York à ¾ de prime.

Il n'a rien été annoncé quant aux actions. Si la nouvelle de la hausse de l'or se confirmait, la demande deviendrait meilleure; aussi les détenteurs auraient-ils refusé de vendre aux prix d'hier et on leur avait fait des propositions, mais il ne paraît pas qu'on en ait fait. Les bons de la ville sont tenus à 97½ à 100 les consolidés et à 87½ les deuxièmes en faveur de chemins de fer.

La vente des billets de banque a été peu animée. Ceux de la Banque des Marchands sont cotés à 77 ½ et 80 cents à la piastre, ceux de la Banque de la Nlle-Orléans, à 43 et 46. Les billets de la Banque de la Louisiane valent de 80 1/2 à 86, et ceux de Crescent City, de 75 à 80.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, *Jeudi soir, 10 novembre.*

COTON—La demande ayant été activée par les nouvelles reçues de New York, les ventes ont eu une certaine étendue aujourd'hui, à des prix qui démontrent une hausse de 5 à 5 cts la livre; le chiffre des affaires s'élève à 300 balles, dont 31 et 16 de la vente desquelles les ventes particulières n'a été donnée, 2 balles de mouillé et sec à 75 cts, 3 d'échantillons à $1 00, 15 de strict low middling à $1 16, 45 de low middling, bon courant, à $1 20, 31 de low middling à $1 22, 15 de strict low middling à $1 21, 14 middling à $1 25, et 30 balles à l'encan, écoulés comme suit: 3 de rebuted et de mélangé, à 90 cts, 8 de d'échantillons à $1⅞, 1 balle original à 91½, 1 do nouvellement pressé au moulin à $1 16½, 8 balles de rebuted à $1 15½ et 4 d'original et 3 de mélange à $1 21½. A la clôture du marché, les acheteurs et les vendeurs différaient dans leurs vues, quoiqu'il en soit, on peut coter l'ordinaire à $1 10 à $1 12½, le good ordinary à $1 15 à $1 17½, le low middling à $1 20 à $1 23 et le middling à $1 25 à $1 30. Les ventes d'hier se sont élevées à 75 balles et les opérations de la semaine à 6[illegible] balles.

PRODUITS DE L'OUEST, ET PROVISIONS—Quatre steamboats chargés de produits divers et d'autres marchandises, le tout pour le commerce, sont arrivés ici hier, venant de l'Ouest. On nous a appris que deux autres bateaux, en route de l'Ouest pour la Nouvelle Orléans avaient déjà passé Baton Rouge. Ces arrivages ont jeté le marché dans un état d'instabilité et la plupart des commerçants se tiennent à l'écart jusqu'à ce que le mouvement se rétablisse et que le marché acquière une plus grande régularité.

FARINE—Il s'est fait aujourd'hui, à des trafiquants, des ventes s'élevant à 5.0 barils de bonne superfine, écoulés à des conditions privées, 100 do à $[illegible] 2 0 de de bonne et d'extra de choix à $13 et 50 do à $12 50 le baril.

PORC—Un lot de 60 barils de mess [illegible] vendu à $[illegible] le baril.

AVOINE—Il s'est fait des ventes s'élevant environ à 150 sacs, en divers lots,—à quelques [illegible] à $1 10 le boisseau.

SAINDOUX—Un lot de 1[illegible] tierçons de saindoux prime, bâtie rendered, de l'Ouest vendu à 22½ cts le baril. Il y a quelques jours, 60 tierçons de saindoux brun et commun ont changé de mains à [illegible] la livre.

HUILE DE CHARBON—[illegible] vendu à $1 47 ½ le baril.

MAIS—Un lot de 100 sacs de jaune vendu en [illegible] entière à $2 le boisseau.

SON—Il s'est vendu du son, en [illegible] à $[illegible] les 100 livres.

SUCRE ET MELASSE—On [illegible] il s'était fait des ventes de quelques barils de [illegible] et de plusieurs barils de fonds de citerne, mais nous ignorons les particularités qui ont accompagné ces diverses transactions.

DIVERS—Au débarcadère, les œufs se vendent [illegible] la douzaine, les poules à $7 50 et les [illegible] la douzaine; les pommes de terre du Nord s'écoulent à $5 à $5 25 le baril, celles de l'Ouest à $4 50 à $5, les oignons à $7, et les pommes à $4 50 à $6 le baril.

FRETS—Les steamships de la malle, à destination de New York, prennent du coton à raison de 1 ct la livre.

Rien de plus à rapporter.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 11 novembre.

Arrivé hier, 683 boeufs, 802 cochons, 177 veaux et 31 vaches à lait. Vendu, 76 boeufs et 30 cochons. Avenir, 712 boeufs, 608 cochons, 310 veaux et 31 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net.	— 20	à — 00
Boeufs de l'Ouest, 2e qualité, par liv. net.	— 18	à — 00
Boeufs de l'Ouest, 3e qualité, par liv........	— 14	à — 00
Boeufs du Texas, 1re qualité, par tête....	61 00	à 75 00
Boeufs du Texas, 2e qualité, par tête.........	— —	à 50 00
Boeufs du Texas, 3e qualité, par tête........	— —	à 35 —
Boeufs du Texas, qual. inférieure, par tête	— —	à — —
Cochons, gr..	17 —	à — —
Moutons, par tête.................................	5 00	à 11 00
Vaches à lait, par tête............................	60 —	à 100 —
Veaux 1re qualité par tête.....................	30 00	à 00 00
Veaux, 2e qual. par tête......................	15 00	à 25
Veaux de lait......................................	11 00	à 15

☞ Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçues par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, etc voir la partie anglaise.

Théâtre St. Charles.

VENDREDI soir, 11 novembre.

Magnifique programme pour le bénéfice de KATE VANCE—THE FARM'S LEAP, drame équestre. Le spectacle DON JUAN fera un saut surprenant. Le spectacle se terminera par le premier acte de THE THREE FAST MEN.

FOIRE au profit des Pauvres.

Les dames de la Nlle Orléans, dans le but de venir en aide aux pauvres cet hiver en soulager les positions affligeantes, ont organisé une FOIRE qui sera tenue, sous leurs auspices, par les jeunes filles de la ville. L'ouverture est fixée au 8 novembre et la clôture au 14. Le bazar sera établi au foyer de l'Opéra et sera ouvert tous les jours, pendant la durée de la foire, dès 10 heures du matin. 28 oct—

ASSAUT D'ARMES,
Donné au bénéfice de M. BARON, Professeur.

L'ASSAUT sera ouvert par MM. ABADIE et SOUILLARD, dimanche, 13 du courant, à midi précis, Passage de la Bourse entre Conti et St-Louis, No. 112. Nous invitons [illegible] les amateurs à y prêter leur concours en se joignant à ceux qui feront partie de notre œuvre de bienfaisance. 11nov—3t, vend, sam, dim.

A LOUER OU A VENDRE à des termes avantageux, une grande et belle résidence située rue Annonciation No 393. S'adresser sur les lieux ou au No 28, rue St Charles. 11 nov—30f

AVIS.

JE révoque par les présentes, et à partir de ce jour toute procuration donnée par moi jusqu'à ce moment.

Nouvelle Orléans, 8 novembre 1864. 9 nov—3 ALEXANDRE BERGAMINI, Sr.

LA COMPAGNIE du COMMERCIAL EXPRESS

A TERMINÉ SES ARRANGEMENTS pour la transmission de sommes d'argent, de petits paquets de valeur, de lettres dans des enveloppes timbrées du gouvernement des Etats Unis à Bagdad et à Matamoros, Mexique.

Pour les prix, &c., s'adresser au bureau,

120 et 122 RUE DE LA COMMUNE.

JOHN S. GRAY, Surintendant Général.

J. J. McKEEVER, Directeur. 8oct—1m

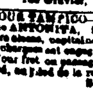

POUR THIBODAUXVILLE, et les points intermédiaires—Le bateau à vapeur LAFOURCHE, capt. Pecot, partira pour les points ci-dessus tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 11nov—3t

POUR VERA CRUZ—La goëlette anglaise SYLVIA, capitaine Comstock, ayant tout son frêt engagé, partira sous peu. Elle peut recevoir 20 passagers d'entrepont ou de seconde classe, et deux ou trois familles dans la chambre. Pour passage, s'adresser à bord, poteau 21, 2me District, ou à JOSEPH KELLEY, agent, rue Gravier, No 127, ancien No 88. 11nov—

POUR TAMPICO—La belle goëlette mexicaine ANTONITA, fine voilière et de première classe, capitaine G. Matel, ayant tout son chargement engagé et allant à bord, partira [illegible]. Pour fret ou passage (bons aménagements) s'adresser à bord, au pied de la rue St. Louis, ou à S. FERNANDEZ & Co, rue Vieille Levée, No 126.

LIBRAIRIE DE A. RALU.

Grand déballage de livres français
Reçu par l'*Evening Star* et le *Morning Star*

Napoléon III—Idées Napoléoniennes.
Pelgrave—Histoire des Anglo-Saxons
Victor Hugo—Œuvres complètes—[illegible]
Victor Cousin—Philosophie Ecossaise—Philosophie Sensualiste—Philosophie Ecclectique.
St Hilaire—Boudha et sa religion.
Phil. Chasles—Etudes sur la littérature et les mœurs de l'Angleterre.
De Beaumont—La Campagne d'Italie de 1859
Garnier Pagès—Histoire de la Révolution de 1848.
Bédarride—Les Juifs en Europe.
De Rotte—De la souveraineté du Peuple.
Paul Féval—La Fabrique des Mariages—Quatre Femmes et un Homme—Pierre Fracquille.
Gaborian—Les Hussards.
P. De Kock—[illegible] Ohé! [illegible]
[illegible]—Le Père La Trompette.
[illegible]—Les Rouges et les Blanches.
[illegible]—La Fille du Fossoyeur.
[illegible]—La Femme, &c &c.

Un grand nombre de couvertures littéraires—Ouvrages sur les Sciences, l'Industrie, les Arts, &c.

L. Figuier—La Terre et les Mers—L'année Scientifique 1863 et toutes les autres séries.
Debay—Les Lois du Chaud et sur l'Economie Hygiénique—Physiologie du Mariage—Du danger des Mariages Consanguins.
Ch. Delaunay—Traité d'Astronomie, 1 v illustré, nouv. 1861
Le Gendre—Traité de Géométrie.
Ed. Milne—[illegible] d'Histoire naturelle
Bonet—Traité de Chimie pratique.
[illegible]—Populaire sur les sciences et autres jeux.
De Rémont—Les Sciences naturelles.
Dumas—De la Production de la Glace par l'ammoniaque.
Kardec—Le Livre des Esprits, 12e édition
[illegible]—et le Magnétisme.

—Ouvrages de médecine—

Nélaton—Pathologie Chirurgicale.
[illegible]—Manuel Magistral.
Raspail—Formulaire des Médicaments et Médications [illegible]
Hartmann—[illegible] des Enfants.
[illegible]—des Femmes et autres ouvrages.

—Ouvrages sur la Photographie—

La Blanchère—Répertoire [illegible] du Photographe—L'Art du Photographe.
[illegible]—Théorique et Pratique de photographie.
Monckhoven—Traité de Photographie, 1 superbe volume avec des planches très fines.
—Assortiment de Manuels Roret—Manuels du Cordonnier—[illegible]

Assortiment des œuvres des GRANDS ROMANCIERS Paul de Kock, [illegible] Féval, A. Dumas, [illegible] Ponson du Terrail, X de Montepin, [illegible] Guerre du Mexique, [illegible] L'Art de [illegible]

En vente chez A. RALU, 50, rue de Chartres. 10nov—1f

AVIS.

MME Vve NAPEAU a transporté son domicile rue de l'Union No 15, entre Carondelet et [illegible]. Elle prévient les dames de la Nouvelle Orléans et de la campagne qu'elle continue à faire du BLANC DE LAIT pour blanchir la peau et enlever les marques de rousseur. 11nov—6f

100 [illegible] BŒUF. BŒUF.

[illegible] BARILS BŒUF MESS DE CHOIX

à vendre par J. M. McGILL, Rue Poydras, Nos 52 et 54.

CIGARES DE LA HAVANE — 110,000 Londres [illegible] Conchas, Cilindrados, Media Regalia et Regalia fine, des meilleures marques, garantis de notre importation directe, en magasin et à vendre par BORNIO & BRO. Rue Gravier, No 77. 11nov—

CIGARETTES—12,000 paquets de la fabrique favorite le Honradez venant d'être reçus de la Havane, en magasin et à vendre par BORNIO & BRO. Rue Gravier, No 77. 11nov

TABAC DE LA HAVANE EN FEUILLES—17 balles, véritables Vuelta de Abajo, extra, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par BORNIO & BRO. Rue Gravier, No 77

TABAC EN FEUILLES—22 caisses tabac Connecticut, N. York State et Ohio, vieux, couleur foncée, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par BORNIO & BRO. Rue Gravier, No 77. 11nov—

Marchandises sèches
A
DES PRIX REDUITS.

C. A. BARRIERE & BRO,
135..........Rue du Canal..........135

Viennent de recevoir un stock frais de marchandises
Qu'ils vendront à une très Grande Réduction.

Leur stock est composé en partie des articles suivants importés dernièrement—

INDIENNES françaises Chiniz,
POPELINES unies et imprimées,
do à carreaux et à raies.
ALPACAS imprimés, à raies et à carreaux, toutes nouvelles.
FLANELLES thibets.
CACHEMIRES.
MERINOS français.
SOIERIES unies, rayées et quadrillées.
MOIRE ANTIQUE.
SOIE unie noire—fabrique supérieure.

Etoffes de Deuil.

MOUSSELINE DE LAINE 3/4 et 5/4 noire.
TAMISE 4/4 do.
MERINOS et CACHEMIRES, 6/4 et 8/4 do.
BARPOURS 6/4 do.
REPS 4/4, tout laine, do.
ALPACAS 4/4 do.
CALICOS, 4/4 do.
GRENADINES et BAREGES noirs.

UNE CAISSE D'OMBRELLES; VENANT D'ETRE OUVERTE.

[illegible] caisses SAVONS FINS.
[illegible] caisses EAU DE COLOGNE supérieure.
Et divers articles de parfumerie.

INDIENNES, DENIMS, COTONNADES, STRIPES, LINDSAYS, KERSAYS.
COUVERTURES grises et blanches.
FLANELLES blanches et en couleur.
COTONS blancs et écrus, de 3/4 à 12/4.

BONNETERIE en grande variété.
ARTICLES de TOILE do.

Toutes ces marchandises ainsi que le reste de leur fort stock sont offerts, à partir du PREMIER NOVEMBRE, à des prix qui assureront de promptes ventes.

Nous invitons nos amis et le public à venir EXAMINER NOTRE STOCK. 3nov—15

PARFUMERIE FRANÇAISE.

REÇU par le navire français CHATILLON, un grand assortiment de PARFUMERIE de Paris telle que: Extraits et poudres LUBIN, Huile et Philocome de la société hygiénique, Vinaigre de Bully et de Pinaud, une grande variété d'Eaux dentifrices et Poudre à dents de la maison Philippe du Dr Pierre, ainsi qu'un bel assortiment de savons, cosmétiques, pommades, eau de Cologne, &c.

Cheveux—Cheveux.

La maison Guéble & Goursaud informe MM les coiffeurs de la ville et de la campagne, qu'elle vient de recevoir un assortiment magnifique de CHEVEUX de la maison DANGUY de Paris, ainsi que d'autres fournitures de coiffeurs, qu'elle vendra aux plus justes prix.

GUEBLE & GOURSAUD, No 137, rue du Canal, Bâtisse Touro.

Châles cachemire et mérinos.

Reçu en consignation un assortiment magnifique de CHALES CACHEMIRE ET MERINOS, unis, brodés, [illegible], garnis de franges, guipures et imitation guipure. Cette consignation devant être close au plus vite, sera offerte à des prix excessivement bas, en GROS et en DETAIL, par GUEBLE & GOURSAUD, 137 rue du Canal, Bâtisse Touro.

Grand déballage de marchandises françaises.

La maison Guéble & Goursaud vient de mettre en vente un magnifique assortiment d'articles français, tels que: Véritables GANTS JOUVIN à $2 75 la paire, un très grand choix de peignes double à chignons unis, ouvragés et incrustés de $2 00 à $20 00, un nouvel assortiment de peignes ivoire, corsets français de $4 50 à $15 00, haute nouveauté en garnitures passementerie, velours, boutons jais et fantaisie, [illegible] et boucles larges et Médicis, coiffures [illegible] en cassettes nouveau genre, résilles, parasols, cols et manches, cravattes et bretelles, habillements d'enfants, garnitures de cheminées pour dames, et un grand assortiment de mercerie en général.

GUEBLE & GOURSAUD, 137 rue du Canal, Bâtisse Touro.

NOTICE.

Nous appelons l'attention des consommateurs de la ville et de la campagne sur nos annonces qui précèdent—voulant acquérir la réputation de fournir du BON ET BEAU à BON MARCHÉ, malgré les difficultés actuelles de l'importation; ayant des facilités que notre maison de Paris, nous décidons [illegible].

GUEBLE & GOURSAUD, 137 rue du Canal, Bâtisse Touro. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente de voiles et tentes, à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, VENDREDI, 11 novembre, à midi, sur la Levée, au pied de la rue Conti—
Un fort lot de VOILES et de TENTES. 9nov

40 caisses chapeaux feutre.
—Aussi—
200 lots marchandises sèches.
PAR GABRIEL LEAUMONT,
Salle d'encan, 69, Chartres.

VENDREDI, 11 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
40 caisses chapeaux feutre.
—Aussi—
200 lots marchandises sèches.
Conditions—à la vente. 10nov

Sel, Sel, Sel.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 12 novembre, à 11 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—[illegible] sacs de gros sel de Liverpool, en parfait état. La vente étant sans réserve, les acheteurs trouveront leur intérêt à y assister.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11nov

Jambons, Jambons, Jambons.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu samedi, 12 novembre, à 11 heures du matin, au magasin No 47, de la rue des Magasins—57 tierçons jambons paniés au sucre.
Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 11nov

Oranges, Oranges, Oranges.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui vendredi, 11 novembre, à 10 heures du matin, sur la Levée, 2me District, en face du marché aux fruits—
14,000 ORANGES
Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11nov

Bottes, souliers, &c.
PAR E. ROGER & Co.
J. H. [illegible], encanteur.

SAMEDI, 12 novembre, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—
150 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes et enfants comprenant un assortiment choisi reçu par les derniers arrivages.
Conditions—à la vente. 11nov

Marchandises sèches, en-mise laine, pants, chemises devant en toile, &c.
PAR FRANCIS FERNANDEZ,
E. AUZOUT, Encanteur.

SAMEDI prochain, 12 du courant, il sera vendu, à onze heures du matin, à sa salle d'encan, encoignure des rues Chartres et St-Louis, No 114—
Deux cents lots marchandises sèches de saison, chemises de dessous laine, [illegible] devant en toile, pants, paletots, souliers, brodequins, &c. 11nov

Meubles—Meubles.
PAR FRANCIS FERNANDEZ,
E. AUZOUT, Encanteur.

SAMEDI prochain, 12 du courant, il sera vendu, à sa salle d'encan, encoignure des rues Chartres et St-Louis, No 114—
Un lot de meubles [illegible] consistant en lits armoires, tables de centre, miroirs, tapis, chaises, lavabos, &c. 11 nov

Succession d'André Marmonget—No 20,513.—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.
Vente pour compte du premier acquéreur.
Terrains améliorés dans le quatrième district de cette ville.
PAR FRANCIS FERNANDEZ.
RENE GUTIERREZ, encanteur.

MARDI 22 de novembre, à midi, il sera vendu à l'encan, à la folle enchère de M. Paul Esteban, qui ne s'est point conformé aux conditions de la vente à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable juge J. W. Thomas de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du vingt huit juillet 1864, les terrains améliorés ci-après décrits et appartenant à ladite succession—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville dans le carré compris entre Jersey, Laurel, Harmony et Freeret, désignés par les numéros Un et Deux sur un plan dressé par F. N. Tourne architecte, [illegible] et déposé en l'étude de Edward Barnett, notaire public en cette ville, lesdits lots de terre mesurant [illegible] pieds de face à la rue Jersey, [illegible] profondeur de cent vingt pieds [illegible] ledit lot No. 1, [illegible] acquise par le défunt de Mme Marie Petit, veuve de Dominique Le Blanc, et M. Desiré Le Blanc, par acte ou rapport audit Edward Barnett, le [illegible] octobre 1857.

Termes et conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente par-devant Joseph Cohn, notaire public aux frais de l'acquéreur. 11nov—14 17 19 22

AVIS

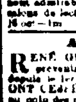

La goélette JEUNE CREOLE partira pour MATAMOROS vendredi ou samedi, 12 du courant, au plus tard.
Les passagers qui veulent partir à bord sont priés d'avoir à régler leur passage chez M. J. G. SPOR, 40, Vieille Levée. Passé jeudi 11 nov trop tard. 8nov—3

A LOUER.

TOUTE la partie supérieure de la bâtisse connue sous le nom de "Merchants Exchange", (Bourse des Négociants), située dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane et occupée jusqu'ici par la Cour de District des Etats Unis. Cet endroit conviendrait admirablement pour des clubs et surtout pour des salons de lecture. S'adresser à JOHN GAUCHE, rue de Chartres, 110. 16 oct—1m

AVIS AU PUBLIC.

RENÉ GUTIERREZ, encanteur, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général que, depuis le 1er novembre, son salon d'encan et son BUREAU sont dans la maison de M. Francis Fernandez au coin des rues St. Louis et Chartres.

R. GUTIERREZ, No 31 rue Royale.
Nelle Orléans, 2 novembre 1864. 2nov—[illegible]

LE POELE DE CUISINE!
CHARTER OAK,
Cuit mieux et consomme moins de bois qu'aucun autre poêle.

PLUS DE NEUF MILLE de ces Poêles sont employés journellement dans la ville de la Nlle Orléans. Un d'eux peut faire juger des autres.

Un grand assortiment de poêles de bureau, de salon et de chambre à coucher, toujours en magasin et aux plus bas prix.

Chaque poêle est livré sans frais de transport.

RICE BROS & CO, rue du Camp, No 91, près Poydras, rue Tchoupitoulas, No 212, près le marché Ste. Marie et rue des Magasins, No 303, près le Magasin Mar[illegible] 1nov—1m

A vendre à l'amiable
Pour cause de départ,

UN chantier de bois, gros ou détail, [illegible] chevaux, deux mulets de prix, voitures et harnais. S'adresser sur les lieux, encoignure Bourbon et Quartier. 7nov—4

A L'AMIABLE, 134 RUE DES REMPARTS, Entre St Louis et Toulouse.

Meubles français riches.

MEUBLE de salon, de salle à manger, Buffet en marqueterie, Console, Glace de Venise, Glace ovale, Pendule et Candélabres, Table à ouvrage, Jardinière (bois de rose et médaillons), Corbeille et Beau (Sèvres moderne) 2 Vases, forme potiche, bleu d'azur avec sujets, Tapis moquette, Foyers, Tableaux &c. Visiter de midi à 3 heures. 16 oct—1m

Poêles. Poeles.

☞ POELES aussi bons que les meilleurs qui se trouvent sur le marché.

BATTERIE DE CUISINE; ARTICLES EN FERBLANC, unis et en relief, A vendre par J. H. KEEP, au coin des rues Canal et Fulton. 12oct—3m

Dr. F. FORMENTO Jr.,

CHIRURGIEN des armées Franco-Sarde pendant la campagne d'Italie de 1859, ex-chirurgien en chef de l'Hôpital Louisianais de Richmond, Médecin des Sociétés de Bienfaisance Italienne et Portugaise. Résidence, rue des Ursulines, 46—Cabinet de consultation, rue Carondelet, 5. 16 sept—3m

Mme CHARLOTTE LEVY,
96 rue du Canal, entre Philippa et Remparts.

A L'HONNEUR d'annoncer à sa clientèle et aux dames de la Nouvelle Orléans et de la campagne qu'elle vient de rapporter, de Paris, un magnifique assortiment de Dentelles, Garnitures pour robes, Corsets, &c. Comme par le passé, tous les objets qui sortiront de cette maison seront reconnaissables par le bon goût et les soins qui auront présidé à leur exécution.

Plusieurs bonnes ouvrières en robes trouveront de l'emploi dans cette maison. 1 nov—1m

Madame Maria Voisin

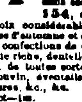

A l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne que son magasin de MODES ET NOUVEAUTÉS est transféré du No 58 au No 22 de la rue de Chartres, au coin de la rue de la Douane. 4 oct—3m

MODES. ROBES.
Mme OLYMPE

A l'honneur de prévenir sa clientèle de la campagne et de la Nouvelle-Orléans, qu'elle ouvrira le 31 octobre et les jours suivants, le riche assortiment de MARCHANDISES qu'elle vient de choisir elle-même à Paris. Les dames trouveront dans son magasin,

154, rue du Canal,

un choix considérable des dernières nouveautés parisiennes d'automne et d'hiver—Robes de soie, moire antique, confections de soie et de velours, lingerie simple, lingerie riche, dentelles, guipures, fleurs, rubans, chapeaux de toutes sortes, gants d'hommes et de femmes, de Jouvin, éventails, ombrelles, bijouterie, corsets, ceintures, &c., &c. Paris, 25 sept. 1864 16oct—1m

Mme SOPHIE SEEUWS,
53............Rue Royale............53

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera l'ouverture d'un assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES, le 4 novembre; qu'elle vient de recevoir de Paris et qu'elle vendra au PLUS BAS PRIX de la place:

Un assortiment de CONFECTIONS, de drap et de soie; des Robes cachemire, brodées avec palmes, des Châles cachemire noir, brodé, [illegible]; des Rotondes garnies Chantilly;
Casaques et Habits en taffetas noir;
Des Voilettes noires en dentelle, depuis $4;
Des Cols en applications à $4;
Des Aumônières assorties avec ceinture; des CHAPEAUX, modèles de Paris, depuis $12;
Casquettes en castor et [illegible], pour jeunes filles, et un grand assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE pour dames.

S. SEEUWS, 53 Royale. 3nov—au 30 nov

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises et vêtements.
PAR HOFFMAN & MARKS.
S. S. ZELNICKER, encanteur,
Salle d'encan, rue de Chartres, No 38.

VENDREDI, 11 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—flanelle imprimée et [illegible] merinos et alpaca, draps, coutil, domestics, tweeds, satinet, couvertures grises, mousselines de laine en couleur, indiennes françaises et américaines, cotons blancs et écrus à draps, cotons 7/8 et 4/4, blancs et écrus, bonneterie et coton, Rubans, [illegible], jeans tout laine, mouchoirs toile et Madras, &c.—A midi au premier: 150 lots de vêtements de saison, comprenant un bel assortiment de pardessus en beaver et [illegible], sacs, [illegible], gilets de dessous, &c.

—Egalement—

20 paires couvertures françaises. 11 nov

Vente continuée,
PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Bureau Enc. Bienville et Passage de la Bourse.

AUJOURD'HUI vendredi 11 novembre 1864, il sera vendu à 1 heure de l'après midi, encoignure des rues Dumaine et Bourbon—La balance du fonds du magasin de M. Mulhan, consistant en ferblanterie, verrerie, vieux fer, un joli four pour boulanger avec ses accessoires, divers articles, &c.

Aussi—Le bail du magasin expirant le 30 septembre 1865, à raison de $30 par mois, ainsi que les installations. Conditions comptant. 11 nov

Meubles &c., &c.
PAR S. GUINAULT, encanteur,

IL sera vendu, vendredi, 11 novembre 1864, à 10 heures du matin, à son bureau d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—
Un lot de meubles [illegible] consistant en une armoire à glace, bois de [illegible] en cœur et en [illegible], sideboard, sofa, [illegible], deux sommiers, toilette, lavabos, bureau &c. &c.
Conditions—comptant. 9 nov

Vacherie...... Vacherie.
Succession de Mme Defourneaux.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.

IL sera vendu, vendredi, 18 novembre 1864, à 11 heures du matin, rue Whitney entre les rues Aubry et Dauphine, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 31 octobre 1864—

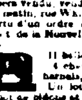

11 bêtes à cornes laitières et une génisse, 4 chevaux, 1 charrette à lait et 1 lot de harnais,
Un lot de volailles, un moulin à maïs.
Un lot de bidons et mesures à lait, une [illegible],
Un lot de meubles [illegible] et batterie de cuisine.
Conditions—comptant. 7nov—7 [illegible]

Succession de Constantine Pasquale.
No 20,719.
PAR J. B. CROZAT, encanteur.
Bureau, enc. Conti et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi dix-neuf novembre 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs rue Royale, entre Douane et Canal, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 4 novembre 1864, la goélette ci-après décrite, pour le compte de ladite succession, savoir—

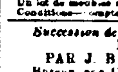

La goélette DESIREE, se trouvant maintenant sur la rivière Mississippi, dans le port de la Nouvelle Orléans entre le marché à la viande et le marché aux légumes, en face du Magasin Rouge. Ladite goélette ayant, d'après l'enrôlement de la Douane, [illegible] une largeur de 15 pieds 5 pouces, une profondeur de 4 pieds 7 pouces, portant 28 [illegible] tonneaux. Ladite goélette [illegible] avec un "centre board", ses agrès et apparaux.

Conditions comptant payable en billets ayant cours, au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant O. Drouet, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 7 nov

Succession de Chas A. Sangez—No 20,720.
PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Bureau enc. Conti et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 19 novembre 1864 à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs rue Royale entre Canal et Douane, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 4 novembre 1864, la propriété ci-après décrite, pour le compte de ladite succession, savoir—

Le contenu d'un café [illegible] situé à l'encoignure des rues Franklin et Douane, et connu sous le nom de "FRANKLIN HOUSE" et plus amplement décrit dans l'inventaire enregistré en cour.

Conditions, comptant, payable au moment de l'adjudication, en billets ayant cours. 7 nov

Succession de François Duverney — No 20,728.
PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Enc. Conti et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, à l'enchère publique, rue Miro entre Dumaine et Ste Anne, vendredi 11 novembre 1864, à 11 heures A. M.—en vertu d'un ordre de l'Honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 25 octobre 1864, pour le compte de ladite succession, savoir—
Un lot de meubles et un lot d'outils de charpentier.
Conditions—comptant. 3nov

Fonds de groceries, vins, liqueurs, &c., et meubles.
PAR BRAND & Co.
CHAS W. BRAND, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, LUNDI 14 novembre 1864, à midi—
Le fonds entier d'une grocerie située au coin de Louisiana Avenue et de la rue Tchoupitoulas—Groceries, vins, liqueurs, &c.
Egalement—à la même heure et au même endroit—Meubles, [illegible]
Conditions—comptant. 11 nov

A. L. SLAWSON. T. P. DEVOE.
SLAWSON & DEVOE.
MARCHANDS DE FARINE,
Foin, maïs, avoine, son, pommes de terre, &c.,
Rue des Magasins, No 68, près Poydras.
4nov—1m NOUVELLE ORLEANS.

JUSTIN, XIMENES & Co.,
Marchands Commissionnaires,
A BAGDAD (MEXIQUE.)
3 oct—3m

PRESSES MECANIQUES.
LOUIS MARCHAND, imprimeur,
24...Rue Jefferson, près Chartres. 24
8 nov—

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR,
201..........Rue de Chartres..........201
Entre Ste-Anne et Dumaine.

Almanach pour 1865,
En vente en gros et en détail
A LA PLUME DE BRONZE,
63..........RUE BOURBON..........63
L'ALMANACH DE LA PLUME DE BRONZE
Edition spéciale cartonnée,
PRIX 20 CENTS.
3nov—15f

Bois de construction.

25,000 pieds planches de cyprès, 1ère qualité, 1 pouce.
35,000 pieds planches cypre 1ère qualité, 1 ¼ pouce
20,000 " " " " 1½ "
15,000 " " " " 2 "
10,000 " " " " 2½ et 3
A vendre par B. SANAKENS, 364, Chartres, entre Esplanade et Puits. 1nov—1m

A VENDRE.

Une des meilleures PHARMACIES de détail du Second District. Elle contient un bon stock et a une excellente clientèle. S'adresser au bureau de l'ABEILLE sous les chiffres L. L.

Habillements pour hommes et enfants.

LES soussignés appellent l'attention du public et de leurs amis sur leur stock élégant et choisi de marchandises d'hiver. Leur stock de linge fait de nos genres, d'habillements, de chapeaux, de chemises et d'articles pour hommes et enfants, ne peut être surpassé en ville. Ils vendront aux prix les plus réduits de la place. Ils invitent respectueusement leur clientèle en général à venir visiter leurs marchandises.

LAZARO & MICHEL. Nos 187 et 189, rue Vieille Levée, Face à la halle aux viandes. 8oct—1M

Bois..Bois—Bois.
JOHN PELTIER,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il a constamment un grand assortiment de BOIS DE CHAUFFAGE, tels que cypre et autres bois et un grand assortiment de bardeaux en cypre qu'il offre à des prix très modérés. Les ordres sont promptement remplis. JOHN PELTIER, au coin des rues Indépendance et Levée, 3e District. 4nov—1m

Cours de solfège.
INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX,
Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.

MME CAMSIER, professeur de chant, vient d'ouvrir dans l'établissement de Mme DESRAYAUX un cours de solfège auquel les élèves du dehors seront admises. Les cours a lieu trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis, de huit heures à dix heures du matin. (Prix: trois piastres par mois.) 3nov—30

Demande de Nourrice.

ON demande une NOURRICE sans enfants, blanche ou de couleur, qui ait un lait sain et abondant; les gages seront avantageux. S'adresser rue de l'Union No 1[illegible] entre St-Charles et Carondelet, de neuf à trois heures P. M. 3nov—6t

Changement de domicile.

L. H. RICHARD a transféré son magasin du No 7[illegible], rue du Canal, au No 68, rue de Chartres, au premier étage.

Il profite de cette occasion pour rappeler à ses clients qu'il vient de recevoir un assortiment de marchandises françaises et anglaises qu'il vendra à une avance minime sur le prix d'importation. L. H. RICHARD. 30 oct—1m 68, rue de Chartres, au premier

RENÉ GUTIERREZ
ENCANTEUR,

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il vient d'être DE NOUVEAU dûment commissionné ENCANTEUR pour la Ville et la Paroisse d'Orléans, il est prêt à donner toute son attention aux ventes de marchandises, propriétés, meubles, actions de banques, [illegible]. Bureau No 31, rue Royale, face à la Banque de l'Etat. 3nov

Quincaillerie, Quincaillerie.
51..........Rue de la Douane..........51.

VENANT d'arriver par les navires Eveline, [illegible] Caroline et Helena—
Quincaillerie, bonne, poêles, chaînes, haches clous, [illegible] F. DUCLOS & CO, rue de la Douane, No 51, près Vieille Levée. 3nov—3f